

PRÉSENTATION PORTAIL DES AIDES (PDA) - SUPPORT DEMANDES DE FINANCEMENT DES TRANSPORTS DANS LE CADRE DE LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Direction de la Culture et du patrimoine

**Webinaire sur l'appel à projets Arts et Culture
en lycée, CFA et établissement spécialisé de
formation et l'utilisation du Portail des Aides –
PDA**



Le portail des aides (PDA)

<https://aides.auvergnerhonealpes.fr/aides>

L'entrée unique pour toutes
demandes de subventions
déposées auprès la Région
Généralisation à partir du
1er janvier 2025

Remplace SICORRA et les
applications qui étaient
hébergées sur cet extranet
comme APERA-Net

SICORRA reste accessible
pour consulter les projets
déposés au titre des
éditions précédentes de
l'appel à projets

Pour Lycéens et apprentis au cinéma, le PDA ne doit être utilisé que pour la demande de prise en charge :

- d'un transport vers un festival partenaire : du lundi 16 mars au lundi 18 mai 2026
- d'un transport vers votre salle de cinéma partenaire en cas d'éloignement dans le cadre du visionnement des films sélectionnés : du mardi 1^{er} septembre au vendredi 16 octobre 2026

CRÉATION D'UN COMPTE UTILISATEUR

Appel à projets Arts et culture

Connectez-vous à votre espace personnel.

Ceci est un environnement de PARAMETRAGE & RECETTE

Si vous souhaitez déposer une demande d'aide auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, merci de vous rediriger vers la plateforme réelle de dépôt des aides.
<https://aides.auvergnerhonealpes.fr/aides>

Connexion

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect
Ou est-ce que FranceConnect ?

Ou

Identifiez-vous avec votre compte :

S'identifier avec un compte SiCORRA

Ou

Connexion

Tous les champs sont obligatoires

Identifiant

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

Se connecter

Vous n'avez pas encore de compte ? [Créer-en un](#)

Mentions légales | Données personnelles

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

MGDIS - Powered by MGDIS

La Région qui agit

- Ne pas utiliser la connexion via FranceConnect (réservée aux particuliers). Si vous vous êtes connecté via FranceConnect la 1ère fois, cliquer sur “Assistance” et complétez le formulaire en demandant le détachement de votre compte personnel à celui de l'établissement.
- Assistance : Gestion des comptes

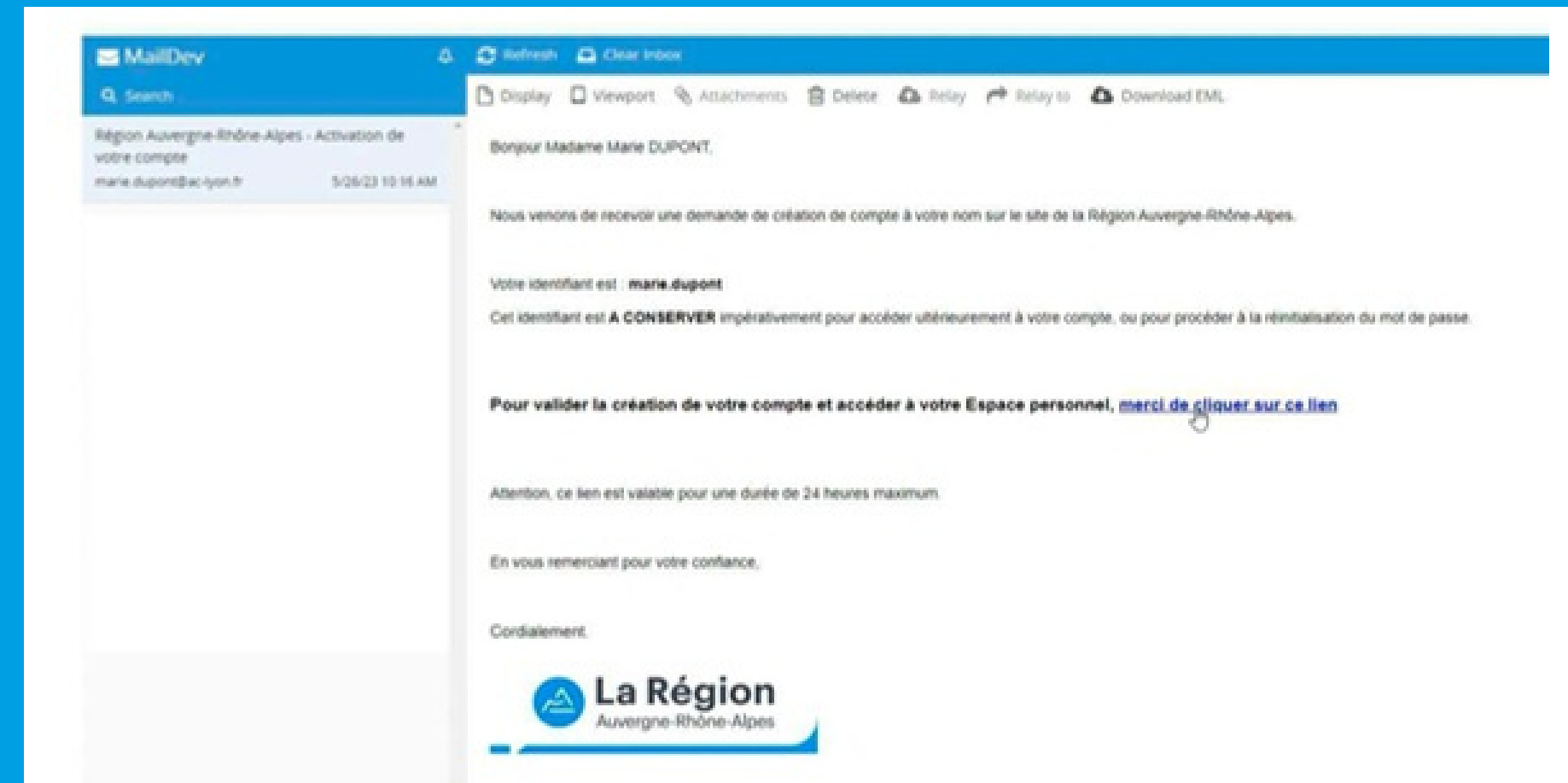
CRÉATION D'UN COMPTE UTILISATEUR

The screenshot shows the 'Créer mon compte' form on the 'Portail des Aides' website. The form is titled 'Première visite ?' and includes a 'FranceConnect' login option. Below this, it says 'Créez votre compte' and 'Les champs marqués d'un * sont obligatoires.' The form is divided into two sections: 'Vos informations de connexion' and 'Vos informations personnelles'. The 'Vos informations de connexion' section includes fields for 'Identifiant *', 'Mot de passe *', and 'Confirmation du mot de passe *'. The 'Vos informations personnelles' section includes fields for 'Civilité *', 'Nom *', 'Prénom *', 'Adresse électronique *', and 'Confirmation de l'adresse électronique *'. A red circle highlights the 'Créer mon compte' button at the bottom right of the form. A yellow box on the left side of the form contains the text 'Renseigner les champs de saisie et Cliquer sur Créer mon compte' with an arrow pointing to the 'Créer mon compte' button.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes
Portail des Aides

Renseigner les champs de saisie et
Cliquer sur Créer mon compte

Créer mon compte



- Une fois les informations enregistrées sur le PDA, vous recevrez un courriel d'activation de votre compte (vérifiez vos dossiers courriers indésirables ou spams).
- Le référent culture ou enseignant relais en charge du projet LAAC doit se créer un compte utilisateur et saisir des demandes de financement des transports pour ses collègues.
- Nous invitons les référents culture et les enseignants amenés à saisir des projets à se créer un compte utilisateur sur le PDA et à en demander le rattachement à celui du lycée. Une série de tutoriels a été réalisée par la Région pour accompagner vos équipes dans la création des comptes et leur gestion. Vous les trouverez en ligne sur l'ENT [au lien suivant](#).

CRÉATION D'UN COMPTE UTILISATEUR

Appel à projets Arts et culture

• Modifier mon adresse électronique

Vous avez la possibilité de modifier votre adresse électronique. Vous serez déconnecté après la validation de la nouvelle adresse électronique.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Adresse électronique du compte: artsetculture@auvergne-rhone-alpes.fr

Nouvelle adresse électronique *

Confirmation de la nouvelle adresse électronique * CeDricLopezDCP

La confirmation de l'adresse électronique est différente de l'adresse électronique.

Vous devez également saisir votre mot de passe afin de pouvoir modifier votre adresse électronique.

Mot de passe *

Valider

• Modifier mon mot de passe

Vous pouvez modifier ci-dessous votre mot de passe. **Veillez à bien respecter les minuscules/majuscules au niveau de votre saisie.** Vous serez déconnecté après la validation du nouveau mot de passe.

Tous les champs sont obligatoires

Mot de passe actuel

Nouveau mot de passe

Confirmation du nouveau mot de passe

Valider

• Association à une structure existante

1 Votre compte n'est associé à aucune structure existante. Si vous souhaitez être identifié à une structure existante, afin de le représenter ou d'indiquer que vous êtes cette structure, suivez la procédure d'association.

S'associer au compte du lycée

+ M'associer à une structure

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ?

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

La Région qui agit

Appel à projets Arts et culture

• Modifier mon adresse électronique

Vous avez la possibilité de modifier votre adresse électronique. Vous serez déconnecté après la validation de la nouvelle adresse électronique.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Adresse électronique du compte: artsetculture@auvergne-rhone-alpes.fr

Nouvelle adresse électronique *

Confirmation de la nouvelle adresse électronique * CeDricLopezDCP

La confirmation de l'adresse électronique est différente de l'adresse électronique.

Vous devez également saisir votre mot de passe afin de pouvoir modifier votre adresse électronique.

Mot de passe *

Valider

• Modifier mon mot de passe

Vous pouvez modifier ci-dessous votre mot de passe. **Veillez à bien respecter les minuscules/majuscules au niveau de votre saisie.** Vous serez déconnecté après la validation du nouveau mot de passe.

Tous les champs sont obligatoires

Mot de passe actuel

Nouveau mot de passe

Confirmation du nouveau mot de passe

Valider

• Association à une structure existante

1 Votre compte n'est associé à aucune structure existante. Si vous souhaitez être identifié à une structure existante, afin de le représenter ou d'indiquer que vous êtes cette structure, suivez la procédure d'association.

La personne de l'établissement qui détient le compte administrateur valide la demande de rattachement

ASSOCIATION À UNE STRUCTURE EXISTANTE

1 Veuillez saisir les informations nécessaires permettant de définir la structure à laquelle vous souhaitez être associé.

• Généralités

Je suis ou je représente une(s) *

Lycée public Education Nationale

• La structure à laquelle je souhaite être associé

SIRET *

Exemple : 123456789 Exemple : 12345

• Pièce justificative d'identité

1 Veuillez déposer la pièce justificative de votre identité.

• Pièce d'identité *

Ajouter

Valider Annuler

• Association à une structure existante

1 Votre compte n'est associé à aucune structure existante. Si vous souhaitez être identifié à une structure existante, afin de le représenter ou d'indiquer que vous êtes cette structure, suivez la procédure d'association.

+ M'associer à une structure

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ?

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

La Région qui agit

- Lors de la finalisation de votre compte, vous devez obligatoirement vous associer au compte de votre ou vos établissements.
- L'ensemble des établissements publics ou privés possède un compte administrateur PDA. Pour savoir qui détient les codes PDA de votre établissement, rapprochez-vous de votre administration.
- C'est le détenteur du compte administrateur PDA de votre établissement qui doit valider votre rattachement.
- Il ne peut y avoir qu'un seul compte administrateur par établissement. Si vous souhaitez changer de compte administrateur, cliquez sur "Assistance" et complétez le formulaire en demandant le changement.

SAISIE D'UNE DEMANDE

Appel à projets Arts et culture

Se connecter en tant que...

Vous avez déjà effectué des démarches pour les profils identifiés ci-après. En sélectionnant un de ces profils l'affichage de votre espace sera personnalisé et les démarches proposées seront ciblées. Vous pouvez à tout moment changer de profil.



LYCÉE POLYVALENT CHAPLIN-B...
LYCÉE POLYVALENT CHARLIE CHAPLIN
SIRET 196 928 006 00010
Lycée public Education Nationale

Déposer pour un nouveau tiers, voir les demandes non finalisées, voir les démarches disponibles pour d'autres types de tiers...

Autres profils

Choisir le « profil » du lycée pour lequel je souhaite déposer une demande (si votre compte a bien été rattaché à celui du lycée)

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ?

Région Auvergne-Rhône-Alpes - 2022

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région qui agit

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

Portail des aides

Pour quitter le mode plein écran, appuyez de manière prolongée sur 

Tableau de bord

Mes sollicitations

Mes aides

Mes échanges

Créer un compte

Bienvenue sur le Portail des Aides

Les informations recueillies à partir des formulaires de demande d'aide sont nécessaires à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour traiter vos demandes d'aide (pour en savoir plus, voir ["Données personnelles"](#) présent en pied de page sur tout le site).

Ce site est **optimisé** pour Microsoft Edge, Mozilla Firefox et Google Chrome sur la dernière version diffusée. **Attention** : Déconnexion automatique en cas de non utilisation de plus de **45 minutes**, pensez à enregistrer vos modifications.

Mes demandes d'aide



Aucune demande
[Déposer une demande d'aide](#)

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ?

Région Auvergne-Rhône-Alpes - 2022

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région qui agit

- Une fois connecté avec votre compte, sélectionnez le profil de votre établissement et cliquer sur “Déposer une demande d’aide”.

SAISIE D'UNE DEMANDE

Appel à projets Arts et culture

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Portail des aides

Pour quitter le mode plein écran, appuyez de manière prolongée sur Echap

Tout nouveau ?

Mes sollicitations

Mes aides

Mes documents

Mes échanges

Cédric LOPEZ
Département des Aides

Sélection de l'aide

Merci de sélectionner une aide parmi celles proposées ci-dessous.
Vous pouvez débuter votre demande d'aide dématérialisée et l'interrompre à tout moment. Les informations saisies seront **conservées pendant 90 jours**.
Passé ce délai, votre demande non finalisée et donc non transmise à la Région sera automatiquement supprimée de votre liste [Mes demandes d'aides](#).

Recherche

arts et culture

Filter par famille de tiers

Lycée public Education Nationale

Liste des aides

Arts et Culture : Aides à la pratique artistique

Arts et Culture : Education aux médias, à l'information et aux outils numériques

Arts et culture : Lycéens et apprentis au spectacle

Arts et Culture : Prix littéraire des lycéens et apprentis

Arts et Culture : Transport Lycéens et apprentis au cinéma et Biennales de Lyon

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ?

Région Auvergne-Rhône-Alpes - 2022

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région qui agit

- Dans la barre de recherche inscrire “arts et culture” puis sélectionner “Arts et Culture - Transport Lycéens et apprentis au cinéma et Biennale de Lyon”.

SAISIE D'UNE DEMANDE

Appel à projets Arts et culture

Tout savoir |
 Mes sollicitations |
 Mes aides |
 Mes documents |
 Mes échanges


Cedric LOPEZ
VICE-PRÉSIDENT CHAÎNE A.L.

Arts et Culture - Aides à la pratique artistique : Préambule

1

Préambule

2

Structure

3

Bénéficiaire

4

Demande

5

Dernière étape

Partager votre demande

Permet de donner la main à un autre enseignant sur la saisie d'une demande

Suivant >

Presentation du dispositif

Vous retrouverez la présentation détaillée et les critères d'éligibilité du dispositif d'aides à la pratique artistique dans la fiche thématique du règlement Arts et culture en lycée, CFA et établissement spécialisé de formation disponible en ligne sur le guide des aides de la Région ([Lien vers guide des aides à venir](#)).

Calendrier

Le dépôt des demandes se fait de début avril à fin mai de l'année scolaire précédente. Nous vous invitons à consulter les dates précises d'ouverture et de clôture de l'appel à projets dans le règlement disponible en ligne.

Modalités

ATTENTION : le formulaire de demande relatif au dispositif d'aides à la pratique artistique permet le dépôt jusqu'à 3 projets au regard de l'effectif accueilli dans l'établissement. **Tous les projets doivent être saisis dans un seul et même formulaire.**

Le formulaire de demande relatif au dispositif d'aides à la pratique artistique permet le dépôt de 2 ou 3 projets au regard de l'effectif accueilli dans l'établissement :

- 2 projets pour les établissements accueillant jusqu'à 600 élèves,
- 3 projets pour les établissements accueillant plus de 600 élèves.

Les projets inter-établissements sont possibles mais ne donnent pas droit à un projet supplémentaire.

La Région prend en charge jusqu'à 80 % des dépenses éligibles d'un projet. L'utilisation du pacs Culture pour cofinancer les projets est possible.

Liste des pièces à fournir

Nous vous remercions de joindre à la demande :

- Le devis de l'intervenant artistique,
- Le devis d'un transporteur le cas échéant.

Pour tous les établissements :

- Un document autorisant le représentant de l'organisme à solliciter une subvention
- Si aucun compte signataire n'est associé à votre établissement : La validation du chef d'établissement : [document à fournir](#)

Pour les établissements privés uniquement :

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ?
Région Auvergne-Rhône-Alpes - 2017

- Dans la phase 1 - Préambule : vous pouvez partager votre demande avec l'un.e de vos collègues en cliquant sur “Partager votre demande”.
- Attention, veuillez à bien lire les modalités de la demande d'aide et les pièces à fournir avant de continuer.

SAISIE D'UNE DEMANDE

Appel à projets Arts et culture

1

2

3

4

5

Préambule

Structure

Bénéficiaire

Demande

Dernière étape

Votre structure

Précédent

Suivant

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

• Identification

LYCEE POLYVALENT CHAPLIN-BECQUEREL

Siret : 196928006 00010
Enseigner/rom de l'établissement : LYCEE POLYVALENT CHARLIE CHAPLIN
Type de tiers : Lycée public Education Nationale
NAF : 85.31Z - Enseignement secondaire général
Forme juridique : Lycées
00 00 00 00 00
artsculture@auvergne-rhonealpes.fr

9 Adresse principale

ESPLANADE DU GRAND LARGE
373 AVENUE JEAN JAURES
69150 DECINES CHARPEU
FRANCE

• Représentants

Monsieur Cédric LOPEZ

Fonction : Enseignant

Représentant légal

ESPLANADE DU GRAND LARGE
373 AVENUE JEAN JAURES
69150 DECINES CHARPEU FRANCE
01 02 02 03 03
artsculture@auvergne-rhonealpes.fr

Précédent

Suivant

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ?

Région Auvergne-Rhône-Alpes - 2017

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région qui agit

- Dans la phase 2 - Structure : l'identification de votre établissement est remplie automatiquement. Veillez tout de même à bien vérifier ses informations et celles des représentants.

SAISIE D'UNE DEMANDE

Appel à projets Arts et culture

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Portail des aides

Tout de bonjour

Mes sollicitations

Mes aides

Mes documents

Mes échanges

Cédric LOPEZ

06 44 12 12 12

Arts et Culture - Aides à la pratique artistique : Bénéficiaire de l'aide

Partager votre demande

1

Préambule

2

Structure

3

Bénéficiaire

4

Demande

5

Dernière étape

Bénéficiaire de l'aide

Précédent

Suivant

Si l'établissement est le demandeur et le bénéficiaire de l'aide (lycées publics), veuillez répondre **oui**

Si l'établissement est le demandeur mais pas le bénéficiaire de l'aide (lycées privés, MFR, CFA, IME), veuillez répondre **non**

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Vous êtes le bénéficiaire de l'aide *

Oui

Non

Précédent

Enregistrer

Suivant

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ?

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région qui agit

Les établissements privés déposent pour un organisme gestionnaire qui percevra la subvention, ils doivent répondre **non** à cette question et doivent saisir, à chaque demande, les éléments relatifs à cet organisme (affichés dans les 4 diapositives suivantes). Les établissements publics répondent oui et saisissent directement les éléments relatifs à la demande de subvention.

- Dans la phase 3 - Bénéficiaire, à la question “Vous êtes le bénéficiaire de l’aide ? ” :
 - Si vous êtes dans un établissement public cliquez sur “OUI”
 - Si vous êtes dans un établissement privé cliquez sur “NON”

SAISIE D'UNE DEMANDE - Uniquement pour les établissements privés -

Appel à projets Arts et culture

1 Preamble 2 Structure 3 Bénéficiaire 4 Demande 5 Dernière étape

Partager votre demande

Choix de la famille du bénéficiaire

Précédent Suivant

Veillez saisir les informations nécessaires à la vérification d'existence du tiers.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Le bénéficiaire est un(e) * Association ou fondation privée

Domicilié(e) ☒ En France ☐ À l'étranger

Recherche par * Le service **API Entreprise**, mis en œuvre par l'État français, permet la mise à disposition d'informations ou données détenues par les administrations nécessaires à l'accomplissement de démarches administratives. Vous pouvez effectuer une recherche par numéro de SIRET ou numéro RNA.

☒ SIRET ☐ RNA

SIRET * 776441842 00023
Exemple : 123456789 Exemple : 12345

Un tiers correspondant à ce numéro de SIRET a été identifié par le service **API Entreprise**, mis en œuvre par l'État français, qui permet la mise à disposition d'informations ou données détenues par les administrations nécessaires à l'accomplissement de démarches administratives.
En cliquant sur "Suivant", vous poursuivrez la création de ce tiers. Certaines informations seront alors automatiquement pré-remplies à partir des informations ramenées par le service **API Entreprise**. Si vous considérez que certaines de ces informations ne sont pas à jour, il vous sera alors possible de les modifier.

OGEC PIERRE DE TARENTAISE

SIREN : 776441842
NIC : 00023
RIB : W731000660

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ? Région Auvergne-Rhône-Alpes - 2017

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région qui agit

Appel à projets Arts et culture

1 Preamble 2 Structure 3 Bénéficiaire 4 Demande 5 Dernière étape

Partager votre demande

Identification du bénéficiaire

Précédent Suivant

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Généralités

Le bénéficiaire est un(e) * Association ou fondation privée

☒ En France ☐ À l'étranger

Le bénéficiaire

Adresse électronique * Format attendu : nom@domaine.fr

Téléphone *

Autre téléphone

Le bénéficiaire

Raison sociale * OGEC PIERRE DE TARENTAISE

SIRET * 776441842 00023

Signature

N° RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture W731000660

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ? Région Auvergne-Rhône-Alpes - 2017

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région qui agit

- Dans la phase 3 - Bénéficiaire pour les établissements privés :
 - Renseigner les informations sur l'organisme de gestion de votre établissement privé.
 - Cette démarche est à effectuer pour chacune de vos demandes.
 - Si vous ne connaissez pas les informations demandées (SIRET, Raison sociale, RIB, etc.), rapprochez vous de votre administration.

SAISIE D'UNE DEMANDE

Appel à projets Arts et culture

La Région Auvergne-Rhône-Alpes | Portail des aides

Pour quitter le mode plein écran, appuyez de manière prolongée sur [chap]

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges

CAROL LOPEZ - VICE-PRÉSIDENT CARRON R.

Arts et Culture - Aides à la pratique artistique : Informations générales

Partager votre demande

1 Preamble | 2 Structure | 3 Bénéficiaire | **4 Demande** | 5 Dernière étape

Informations générales

Précédent | Suivant

Veuillez saisir les informations générales de la demande d'aide.

Les informations que vous y inscrirez doivent être PERTINENTES au regard du contexte, neutres et objectives d'informations excessives ou insultantes. Elles ne doivent pas comporter d'appréciation subjective, ni faire apparaître, directement ou indirectement, les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou l'appartenance syndicale des personnes, ou qui sont relatives à la santé ou à la vie sexuelle de celles-ci.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Informations générales

- Votre structure**
- Effectif de l'établissement *
- Nombre de projets**
- Nombre de projets déposés *

2 projets pour les établissements accueillant jusqu'à 600 élèves

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ?

La Région Auvergne-Rhône-Alpes - 2017

La Région qui agit

Appel à projets Arts et culture

Présentation

Origines et contexte du projet (liens avec le volet culturel du projet d'établissement, besoins identifiés par rapport à la population scolaire, à la situation géographique, demandes exprimées par les jeunes, liens avec d'autres établissements scolaires, relations avec le territoire...) *

Présentation du projet (objectifs, démarche, modalités de travail avec le partenaire culturel) *

Sorties vers des lieux culturels régionaux * ☐ Oui ☐ Non

Restitutions envisagées * ☐ Oui ☐ Non

Enseignants en charge du projet

Ajouter

Nom	Prénom	Discipline	Adresse mail	Téléphone

Structure culturelle partenaire (musée, théâtre, salle de musique actuelle...)

Ajouter

Nom de la structure	Commune	Nom et prénom de l'interlo...	Adresse mail	Téléphone

Équipe artistique/artiste partenaire (plasticien, musicien, compagnie de théâtre, écrivain...)

Ajouter

Nom de l'équipe artistique ...	Commune	Nom et prénom de l'interlo...	Adresse mail	Téléphone professionnel

Précédent | **Enregistrer** | Suivant

Possibilité d'enregistrer la saisie à tout moment

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ?

La Région Auvergne-Rhône-Alpes - 2017

La Région qui agit

- Dans la phase 4 - Demande :
 - Saisir les informations relatives au projet et à votre demande.
 - Vous avez la possibilité d'enregistrer votre demande pour y revenir plus tard en cliquant sur “Enregistrer”.
 - Attention, la saisie des demandes se limite à trois projets “Arts et culture”.

SAISIE D'UNE DEMANDE

Plan de financement prévisionnel

Précédent Suivant

Pour chaque projet, merci de renseigner obligatoirement le champ "Prestation structure culturelle/intervenant". Si vous n'avez pas de projet 2 et/ou 3, merci d'indiquer 0 dans ce champ.

La Région prend en charge jusqu'à 80 % des dépenses éligibles d'un projet. L'utilisation du Pass Culture pour cofinancer les projets est possible.

Rémunération des intervenants sur la base de 65€/heure maximum, sauf exception (cas des notes de cession ou charte des auteurs)

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Dépenses		Recettes	
	Dépenses prévues		Recettes prévues
PROJET 1	1 500,00 € TTC	PROJET 1	1 500,00 €
Prestation Structure culturelle/intervenant *	500,00 €	Montant demandé à la Région *	000,00 €
Commentaires / Explications *	test	Commentaires / Explications *	test
Frais de déplacement du ou des partenaires/intervenants		Rectorat	500,00 €
Frais de transport des élèves		Commentaires / Explications *	test
Autres dépenses		pass Culture	
PROJET 2	0,00 € TTC	Participation de l'établissement	
Prestation Structure culturelle/intervenant *	0,00 €	Autres recettes	
Commentaires / Explications *			

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ?

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

La Région qui agit

- Dans la phase 4 - Demande :
 - Saisir votre budget à l'équilibre.
 - La participation de la Région est de 80% maximum de la somme demandée.
- Rappel :
 - Dépense éligible : un aller/retour par lycée vers un festival de cinéma partenaire du dispositif et/ou vers une salle de cinéma partenaire dans le cadre du visionnement des films en cas d'éloignement. Déplacements via une compagnie de bus.
 - Dépense inéligible : déplacements intra-urbains.

SAISIE D'UNE DEMANDE

Domiciliations bancaires enregistrées pour les lycées publics mais à fournir à chaque demande pour les organismes privés)

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges

Arts et Culture - Prix littéraire des lycéens et apprentis : Domiciliation bancaire

Partager votre demande

1 Preamble 2 Structure 3 Bénéficiaire 4 Demande 5 Dernière étape

Ma domiciliation bancaire

Précédent Suivant

Pour les domiciliations bancaires françaises ou européennes SEPA, cocher la coche à Non par défaut à la question « Domiciliation bancaire à l'étranger, hors SEPA ». La liste des pays de la zone SEPA est disponible ici.

Cocher Oui uniquement si la domiciliation bancaire est située à l'étranger en dehors de cette zone SEPA (pays non listés ci-dessus). Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Merci de transmettre ce document au format PDF

Sélectionnez la domiciliation que vous souhaitez utiliser :

Compte LYCEE GALTECH PLAINE DE L'AIR	Compte TEST
SEPA	SEPA
IBAN : FR76 1007 1010 0000 0010 0006 165	IBAN : FR76 3000 4000 0312 3456 7890 143
BIC : TRFUPRP1XXX	BIC : BNPAFRPPXXX
Relevé d'identité bancaire :	Relevé d'identité bancaire :
Accès au document non autorisé	test.pdf 19/02/2025 (27.94 Ko)
☐ Sélectionner	☒ Sélectionné

☐ Utiliser une nouvelle domiciliation

Précédent Enregistrer Suivant

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ?

La Région Auvergne-Rhône-Alpes La Région qui agit

Précédent Suivant

Veuillez ajouter les pièces nécessaires à la prise en compte de votre demande. Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Documents

Vous pouvez seulement déposer des documents avec les extensions suivantes : .pdf, .doc, .docx, .xls, .xlsx, .png, .jpg, .jpeg, .gif

Document autorisant le représentant de l'organisme à solliciter une subvention *

ex : délibération, Procès verbal d'assemblée générale...

Ajouter Parcourir documents

Devis détaillé intervenant *

Ajouter

CV intervenant

Ajouter

Devis Transporteur *

Ajouter

Pièces jointes à fournir

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ?

La Région Auvergne-Rhône-Alpes La Région qui agit

- Dans la phase 4 - Demande :
 - La domiciliation bancaire des établissements publics est pré-enregistrée.
 - Pour les établissements privés, vous devez renseigner le RIB de l'établissement à chacune des demandes.
 - Vous devez fournir obligatoirement en pièce jointe le devis de votre transporteur (compagnie de bus).

SAISIE D'UNE DEMANDE

Arts et Culture - Prix littéraire des lycéens et apprentis : Dernière étape avant transfert à la Région

Partager votre demande

1 Preamble 2 Structure 3 Bénéficiaire 4 Demande 5 Dernière étape

Dernière étape avant transfert à la Région

Précédent

Si votre demande est complète, veuillez cocher la case d'attestation sur l'honneur, puis cliquer sur "Transmettre" pour l'envoyer aux services de la Région. Un récapitulatif de la demande sera alors produit et transmis par mail.
Vous ne pourrez plus la modifier sauf dans le cadre d'une demande complémentaire de la part de la Région. Elle ne sera visible par les services de la Région qu'après transmission.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Récapitulatif des informations saisies

Veuillez sélectionner un compte signataire appartenant à votre structure, qui devra valider votre demande avant transmission aux services de la Région.

Compte signataire * Madame Jean MARIN

En cliquant sur "Transmettre", vous reconnaissez avoir pris connaissance du [guide des aides](#).

Une fois transmise, votre demande sera visible par toutes les personnes ayant un compte qui est associé à votre structure. Vous pouvez limiter l'accès à certaines personnes uniquement :

- Dès à présent via le bouton "Gérer l'accès à la demande"
- A tout moment, depuis le menu "Suivre mes demandes d'aide"

Gérer l'accès à la demande

Précédent Transmettre

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ? Région Auvergne-Rhône-Alpes - 2017

La Région Auvergne-Rhône-Alpes La Région qui agit

Arts et Culture - Prix littéraire des lycéens et apprentis : Dernière étape avant transfert à la Région

Partager votre demande

1 Preamble 2 Structure 3 Bénéficiaire 4 Demande 5 Dernière étape

Dernière étape avant transfert à la Région

Précédent

Si votre demande est complète, veuillez cocher la case d'attestation sur l'honneur, puis cliquer sur "Transmettre" pour l'envoyer aux services de la Région. Un récapitulatif de la demande sera alors produit et transmis par mail.
Vous ne pourrez plus la modifier sauf dans le cadre d'une demande complémentaire de la part de la Région. Elle ne sera visible par les services de la Région qu'après transmission.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Récapitulatif des informations saisies

Merci de télécharger, compléter et joindre ci-dessous la validation du chef d'établissement.

Attestation de déclaration sur l'honneur *

Attestation de déclaration sur l'honneur

Ajouter

En cliquant sur "Transmettre", vous reconnaissez avoir pris connaissance du [guide des aides](#).

Une fois transmise, votre demande sera visible par toutes les personnes ayant un compte qui est associé à votre structure. Vous pouvez limiter l'accès à certaines personnes uniquement :

- Dès à présent via le bouton "Gérer l'accès à la demande"
- A tout moment, depuis le menu "Suivre mes demandes d'aide"

Précédent Transmettre

Mentions légales | Données personnelles | Besoin d'aide ? Région Auvergne-Rhône-Alpes - 2017

La Région Auvergne-Rhône-Alpes La Région qui agit

- Dans la phase 5 - Dernière étape :
 - Sélectionnez le compte signataire de votre établissement pour validation. La personne disposant du compte signataire reçoit un mail lui demandant de valider la demande.
 - Pour les établissements ne disposant pas de compte signataire comme les CFA et les IME : téléchargez le document "Validation du chef d'établissement". Une fois complété, ajoutez le à votre demande.

MES DEMANDES D'AIDES

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Portail des aides

Tout
Mes demandes
Mes aides
Mes documents
Mes échanges

CAROL LOPEZ
LYCEE GENERAL TECHNOLO PL...

Mes demandes d'aide

Déposer une demande d'aide

Mes demandes (55) Partagées avec moi

Vous trouverez ci-dessous l'intégralité des demandes. Selon leur statut, vous pouvez poursuivre la saisie ou accéder à leur suivi ou répondre aux sollicitations ou demander le paiement.

Pour toute demande en cours de création, les informations saisies seront conservées pendant 90 jours.

Passé ce délai, votre demande non finalisée et donc non transmise à la Région sera automatiquement supprimée de votre liste [Mes demandes d'aides](#).

Rechercher...

Rechercher

Statut : Recherche par statut...

Téléservice : Recherche par téléservice...

Exercice : Non filtré

Arts et Culture - Prix littéraire des lycéens et apprentis - 2025 - LYCEE GENERAL TECHNOLO PLAINE DE L AIN (00255598)

En attente d'attestation Créée le mercredi 19 février 2025 à 14:21

Arts et Culture - Aides à la pratique artistique - LYCEE GENERAL TECHNOLO PLAINE DE L AIN

En cours de création Créée le mardi 4 février 2025 à 16:00

Sur cette page, il est possible de consulter les demandes déposées pour le compte de l'établissement et de consulter leurs statuts

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région qui agit

- Dans l'onglet "Mes aides", retrouvez l'ensemble des demandes déposées pour le compte de l'établissement.

DATES À RETENIR

- **Du lundi 16 mars au lundi 18 mai 2026** : demande de prise en charge du transport vers un festival partenaire.
- **Du mardi 1er septembre au vendredi 16 octobre 2026** : demande de prise en charge du transport vers le cinéma partenaire.
- **Commissions permanentes** :
 - **septembre 2026** pour les transports vers un festival
 - **janvier 2027** pour les transports vers le cinéma partenaire.

CONTACTS UTILES

- **Mail dédié à l'appel à projet** : artsetculture@auvergnerhonealpes.fr
- **Lycéens et apprentis au cinéma - aide au transport (service de la Région)** :
 - Habiba DAOUADJI : habiba.daouadji@auvergnerhonealpes.fr / 04 26 73 52 70
 - Anne-Sophie LEHEC-GRANDSERRE - Anne-Sophie.LEHEC@auvergnerhonealpes.fr / 04 26 73 63 47
- **Coordinations du dispositif Lycéens et apprentis au cinéma** :
 - **Académies de Grenoble et Lyon : ACRIRA - Lucile Gybels et Judith Mouras**
 - lyceens@acrira.org / 04. 72. 61. 17. 65. / 06. 95. 03. 57. 88.
 - **Académie de Clermont-Ferrand : Sauve qui peut le court métrage - Jérôme Ters**
 - j.ters@clermont-filmfest.org / 04. 73. 14. 73. 13.